



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Mot du Maire

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

L'été tire à sa fin... et l'automne est à nos portes. C'est la saison des moissons sous les doux rayons du soleil de l'automne. Nos arbres ont revêtu leurs plus beaux manteaux de toutes les couleurs. Je vous invite à profiter de ces après-midis frais pour faire une randonnée, à pied ou à vélo, ou peut-être même découvrir notre belle région que mère Nature met à notre disposition.

Avec la rentrée scolaire qui est arrivée, je vous invite à la prudence et à veiller à la sécurité de nos enfants lorsque vous circulez sur le réseau routier et en zone résidentielle, la vitesse étant limitée à 40 km/h dans celles-ci.

De plus, je vous informe que l'automne sera chargé pour les membres du conseil puisque nous aurons d'autres belles nouvelles à vous annoncer afin d'améliorer la qualité de vie et des services de nos citoyens. Soyez à l'affût!

En terminant, le 1^{er} novembre prochain, je vous donne rendez-vous sur notre nouveau site Web afin de suivre au quotidien nos activités. Je vous invite donc à venir naviguer et à me faire vos commentaires et/ou suggestions!

Je vous souhaite un bon automne et bonne rentrée à tous !

Jean Lalonde, maire

Vandalisme au parc Cavaleri

Une ou plusieurs personnes ont récemment commis des actes de vandalisme au parc Cavaleri, au détriment de l'ensemble de la population. Le tableau noir, le tableau d'affichage et la plaque commémorative ont notamment été significativement abimés, alors que des graffitis ont été faits sur la table à pique-nique.

Vous êtes témoins d'un acte de vandalisme ?

Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 d'une ligne fixe ou au *4141 d'un cellulaire.

Vous remarquez que des actes de vandalisme dont vous n'avez pas été témoin ont été commis dans un lieu public ? Avisez la Municipalité au 450-451-5203.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Activité familiale !

Ça bouge à Très-Saint-Rédempteur.

Venez voir un bon film et déguster du maïs soufflé en famille!



La municipalité de Très-Saint-Rédempteur invite les familles à se rassembler pour une activité familiale dans le cadre de la Fête de l'Halloween. Grands-parents, parents et enfants : vous êtes invités à la diffusion du film **«HOTEL TRANSYLVANIA»**. Il y aura du maïs soufflé gratuit pour tout le monde!

Ce film raconte l'histoire de monstres traumatisés par la technologie du 21^e siècle, ce sont les monstres les plus connus qui se trouvent démodés et qui se réfugient dans un hôtel perdu en Transylvanie.

Après le film, la Municipalité distribuera un sac de monstrueuses friandises par enfant.

Cette projection de film public aura lieu **Vendredi 28 octobre prochain à compter de 19h00** au **NOUVEAU Centre socioculturel**.

Nous vous attendons en grand nombre!





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Subvention sportive 2016

Veuillez prendre note que la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur défraie un maximum de 60 \$ par enfant pour une activité sportive ou un camp de jour. Les inscriptions à cette subvention s'effectuent **avant le 5 décembre 2016**.

Si vous avez des questions et/ou commentaires, n'hésitez pas à contacter la réception de la Municipalité au numéro suivant : (450) 451-5203.

Activité en hommage aux défunts

Les paroissiens de Très-Saint-Rédempteur et des environs sont invités à une messe en hommage aux défunts le **Dimanche 16 octobre à 9 h 30** en l'église Sainte-Madeleine à Rigaud.

Par la suite, les paroissiens sont conviés à un rassemblement au cimetière de Très-Saint-Rédempteur, sis au 808, route Principale, pour la bénédiction des disparus.

Après ce moment de recueillement, les citoyens pourront se rendre au nouveau centre socioculturel de la municipalité, soit dans l'ancienne église, pour le traditionnel brunch des retrouvailles organisé par la Fondation des Amis du Patrimoine de Très-Saint-Rédempteur.

Nous invitons de nouveaux bénévoles (qui seraient intéressés) à préparer un plat ou un dessert pour le brunch.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec M. Guy Guénette au (450) 451-5581.

Très grand succès pour la fête du village

Un gros MERCI aux membres de la Fondation des Amis du Patrimoine de Très-Saint-Rédempteur pour avoir organisé la Fête du Village, le 14 août dernier. Cette fête s'est avérée un véritable succès!

Encore un grand merci à la Fondation des Amis du Patrimoine de Très-Saint-Rédempteur et à tous les commanditaires et ses bénévoles pour cet événement mémorable !





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Prévention résidentielle : SOYEZ PRUDENTS !

Changement d'heure, changement de pile!

Dans la nuit du **samedi au dimanche, du 5 au 6 novembre 2016**, il sera temps de reculer l'heure. Et, qui dit changement d'heure, dit aussi remplacement de piles de vos avertisseurs de fumée. En effectuant ce geste simple, vous vous assurez d'être alerté en cas d'incendie. Gardez toujours en tête qu'un avertisseur de fumée bien alimenté assure la sécurité de votre résidence et de votre famille.

Une chose est très claire... vous devez avoir un avertisseur de fumée par étage même dans les vides sanitaires au sous-sol et il ne doit pas avoir plus de 10 ans

De plus, depuis le mois de juin 2016, le personnel du Service de sécurité incendie (SSIR) à effectuer du porte-à-porte pour, principalement, s'assurer que des avertisseurs de fumée fonctionnels sont installés.

D'une durée de 20 minutes, ces visites sont également une opportunité d'obtenir des informations pertinentes concernant la prévention des incendies. Aussi, nous comptons sur l'habituelle collaboration des citoyens et des citoyennes pour permettre aux pompiers de réaliser ces vérifications.

Chauffage

L'automne est arrivé et le temps frisquet frappe à nos portes. N'oubliez pas de prendre certaines précautions avant de commencer à utiliser vos appareils de chauffage. Par exemple, éloignez les rideaux et les meubles à une distance de dix centimètres des plinthes électriques, faites ramoner la cheminée par un professionnel, n'entrez pas de matériaux combustibles à proximité de vos installations, nettoyez ou remplacez le filtre d'un appareil au gaz ou au mazout et ne laissez jamais un appareil de chauffage d'appoint sans surveillance.

En ce qui concerne le **chauffage au bois** : nous vous réitérons l'importance de bien ramoner sa cheminée. Régulièrement, les feux de cheminée sont causés par un chauffage à température trop basse (moins de 300 degrés) ou l'utilisation de bois non sec. C'est à ce moment que se forme la créosote qui colle le long de la cheminée. Votre assureur est-il allé visiter votre maison? Votre poêle est-il à la bonne distance du mur? Tous les poêles homologués ont une plaque indiquant la distance réglementaire à observer. S'il n'y a aucune indication, probablement qu'il n'est pas homologué, alors une distance de 4 pieds doit être respectée. Le tuyau doit être à un minimum de 18 pouces de toute matière combustible.

Activités de brûlage (à ciel ouvert)

C'est le moment de vous débarrasser des branches et des feuilles encombrantes. Soyez informé que pour tout feu extérieur entre le 15 avril et le 30 novembre et qui n'est pas dans un foyer ou un contenant sécuritaire à cet effet, vous devez effectuer une demande de permis auprès du Service incendie de Rigaud (SSIR) au coût de 20\$. En dehors de cette période, vous devez tout de même aviser le SSIR au moins 48h à l'avance. Vous pouvez le faire du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 par téléphone au (450) 451-0869, poste 271 ou par courriel cynthiagodon@ville.rigaud.qc.ca





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Informations générales

Sentier fermé

Afin d'assurer votre sécurité durant les travaux d'Hydro-Québec sur la ligne de transport d'électricité sous laquelle se trouve le sentier, veuillez noter que cette section sera fermée durant les travaux, qui sont prévus d'octobre à décembre. Merci de respecter l'interdiction !!!

Abri d'auto tempo...raires

La saison des abris d'auto temporaires approche à grands pas. En effet, ces abris peuvent être installés **à compter du 15 octobre**. Ils doivent être de fabrication industrielle et être situés à un minimum de trois (3) mètres (10 pieds) de la bordure de la rue. Veuillez toutefois noter qu'ils ne peuvent à aucun moment servir à entreposer des objets ou des matériaux et qu'ils devront être démontés au complet (toile et structure) au plus tard le 15 mai prochain.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration quant au respect de ces normes.

Fossés et ponceaux

Chaque propriétaire est responsable de son ponceau, il doit donc veiller à ce qu'aucun obstacle n'obstrue l'écoulement des eaux. De plus, nous tenons à rappeler l'importance de ne pas jeter vos feuilles mortes dans les fossés afin d'éviter les bouchons causés par l'accumulation de feuilles.

Installations septiques et vidange des fosses

Chaque résident a l'obligation de posséder une installation septique conforme au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées dans les résidences isolées* (Q2-r.22).

De plus, chaque propriétaire a **l'obligation** de faire vidanger sa fosse septique tous les deux (2) ans lorsque la résidence est utilisée de façon permanente ou aux quatre (4) ans pour une résidence utilisée de façon saisonnière uniquement.

Poules

Nous vous rappelons que les poules sont interdites en zones résidentielles du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année. Les poulaillers doivent être enlevés durant cette période. Les coqs sont interdits en tout temps.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Matières résiduelles

Le temps froid approche à grands pas et plusieurs personnes profitent du changement de saison pour faire un grand ménage et se départir de divers objets ou matériaux. Nous vous rappelons que diverses règles doivent être prises en considération lorsque le temps sera venu de vous en débarrasser. En effet, il est important de trier les objets et de les acheminer au bon endroit !

Bac de récupération pour la collecte sélective

Chaque résidence doit avoir son bac de récupération servant à la cueillette des matières recyclables. Vous pouvez vous en procurer un au bureau municipal (bac de 360 litres) au coût de 75.07 \$. **La cueillette des matières recyclables s'effectue le vendredi à partir de 7 heures.** Les bacs sont enregistrés à l'adresse civique, donc si la propriété est vendue, le bac doit rester avec la propriété.

Veuillez prendre note que le bac bleu ne doit servir que pour le recyclage.

Ordures ménagères, gros rebuts

La collecte des ordures ménagères s'effectue tous les mardis, à partir de 7 heures. Les gros rebuts sont recueillis le 1^{er} vendredi du mois sauf les pneus, les matières dangereuses et les matériaux secs.

Comment placer le bac au bord de la route?

Positionnez votre bac de la même façon que le bac de récupération (en bordure de la route, les roues vers la résidence et le logo vers la rue en direction de la flèche) et assurez-vous que le bac est libre de tout objet dans un périmètre de 60 cm;

➤ **Aucune matière placée à l'extérieur du bac ne sera ramassée;**

Le couvercle du bac doit être libre de tout débris (neige, sacs, etc.) et doit être fermé;

Le bac doit être placé au plus tard à 7 heures AM le mardi et pas trop près de la rue afin de limiter les bris.

Résidus domestiques dangereux - Comment s'en départir?

La MRC de Vaudreuil-Soulanges tient à rappeler aux citoyens l'importance de ne pas jeter de résidus domestiques dangereux (RDD) dans leur bac à déchets domestiques.

Les citoyens doivent plutôt aller les porter à l'Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ou à un autre site dûment autorisé.

Merci de votre collaboration !





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Nouvel écocentre à Rigaud !

Lieu : 32, rue de la Coopérative, Rigaud.

1^{er} avril au 31 octobre

Lun : 13h à 20h

Mar-Mer : Fermé

Jeu-Ven : 13h à 20h

Sam-Dim : 9h à 16h

1^{er} novembre au 31 mars

Lun-Ven : Fermé

Sam-Dim : 9h à 16h

*****ATTENTION** : Seuls les matériaux de construction secs, les objets encombrants et les bardeaux d'asphalte sont acceptés.

Pour plus d'information : (450) 455-5434 ou <http://mrcvs.ca/fr/ecocentre-de-rigaud>.

Collecte de feuilles

Veuillez noter **qu'il n'y aura pas de collecte de feuilles** à Très-Saint-Rédempteur cette année. En effet les résidents devront avoir recours à d'autres solutions afin de s'en départir. Voici quelques suggestions :

- Composter les feuilles mortes à la maison;
- Déchiqueter les feuilles et les étendre dans vos plates-bandes, boisés, etc. Les feuilles se décomposeront rapidement et serviront d'engrais aux végétaux. Vous pouvez même l'étendre sur votre pelouse;
- Utiliser les feuilles mortes comme paillis. Elles aideront à protéger les racines du gel durant l'hiver et formeront un humus très fertile dès le printemps suivant;
- Certains agriculteurs pourraient être intéressés par vos feuilles afin d'en faire du compost et ainsi réduire leurs besoins en engrais. Restez à l'affut.

Attention toutefois aux feuilles des arbres présentant des signes de maladies ou parasites, certaines utilisations pourraient ne pas convenir.

De plus, assurez-vous de ne pas jeter vos feuilles dans les fossés. En plus de risquer de recevoir un constat d'infraction, une telle pratique peut causer des bouchons de feuilles dans les ponceaux et augmente la fréquence à laquelle les fossés doivent être entretenus.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Bibliothèque municipale



PRÈS DE VOUS ET POUR VOUS

LES SERVICES :

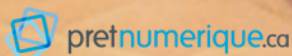
- ❖ Prêts de livres : abonnement gratuit pour les résidents de T.S.R.
 - Collection locale (près de 3 000 livres)
 - Collection du Réseau Biblio de la Montérégie (1 600 documents)
 - Possibilité d'emprunter dans les autres bibliothèques du Québec près de 2 millions de documents

- ❖ Horaire : Mercredi de 19h à 21h
Samedi de 10h à 12h

LES RESSOURCES :

et bien d'autres sur le site

www.mabibliotheque.ca/monteregie



RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Vous désirez participer à la vie de votre communauté? On a besoin de vous pour les services suivants :

Prêt de livres et rangement :

- mercredi de 19H à 21H
- samedi de 10H à 12H

- ❖ Animation et promotion : au besoin
- ❖ Échange de livres : le jour, 3 fois/an
- ❖ Soutien en ressources numériques : tablette, liseuse...au besoin
- ❖ Comité de la bibliothèque : 1 soir/2 mois

Gaston Soucy, responsable
450-451-5203, poste 225

Du 1^{er} au 31 octobre, c'est la chasse aux abonnés

Bonjour,

Cette année, en octobre, c'est la chasse aux abonnés. Ce nouveau concours permet à toute personne, jeune ou adulte, qui s'abonne ou se réabonne à sa bibliothèque (carte inactive depuis un an) de remplir un coupon de participation et d'avoir la chance de gagner **l'une des 2 tablettes numériques**.

Vous n'avez qu'à vous présenter au comptoir de la bibliothèque pour connaître les détails de ce concours ou contacter M. Gaston Soucy au (450) 451-5203, poste 225.

Bonne chasse!





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Par cette température automnale, vous trouverez ci-dessous une liste de nouveautés afin de vous réchauffer l'âme!

Nouveautés adultes

- Sur les berges du Richelieu, la tentation d'Aldée tome 1 de Jean-Pierre Charland
- La promesse de Gélinas, Laurent tome 4 de France Lorrain
- La galerie des jalousies, tome 2 de Marie-Bernadette Dupuy
- Côte-Blanche, Entre ombre et lumière tome 4 de Marie-Claude Charland
- Le menteur de Nora Roberts
- La femme qui fuit d' Anais Barbeau-Lavalette
- La théorie du drap contour, Tu peux toujours courir de Valérie Chevalier

Nouveautés jeunesse



OMG!, Écris-moi si tu peux!,
de Catherine Bourgeault



Écris-moi encore s.v.p.!,



Réponds-moi vite!

- Le journal d'Alice, tome 5 à 11 de Sylvie Louis
- La vie tout aussi compliquée de Marilou Bernier de Catherine Girard Audet
- Les filles modèles, Romance K.O. tome 5, Monstre fragile tome 6 de Marie Potvin
- Ma sœur est un Vampire, Secrets et espions tome 15 de Sienna Mercer
- Quand on parle du Loup!!!, jeune album, de Mabire Grégoire

À venir...

- Sur les berges du Richelieu, La faute de monsieur le curé tome 2 de Jean-Pierre Charland
- Montmartre au temps des lilas de Louise Tremblay D'Essiambre



Harry Potter et l'enfant maudit de
Jack Thorne



Plus noir que la nuit de Chris Handfield





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Contrôle animalier et immatriculation

Contrôle animalier

À la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur, le service de contrôle des animaux domestiques est assuré par une entreprise privée, soit par le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges, sis au 1269, rue Harwood à Vaudreuil-Dorion.

En plus de faciliter le repérage d'un animal perdu ou ramasser un chien errant, ce service de patrouille canine offre plusieurs avantages aux propriétaires de chiens, dont un service sans frais 24 heures sur 24, et ce, 7 jours sur 7. Vous pouvez vous informer sur les règlements, porter plainte et obtenir les services. Notons qu'en plus de recueillir les animaux perdus, le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges garde en pension le chien pendant le délai prévu à la réglementation municipale ou jusqu'à ce qu'il trouve les maîtres. À la condition qu'ils se soient procuré une licence, bien sûr.

Pour obtenir de l'information, **formuler une plainte** ou **requérir un service**, vous pouvez communiquer avec le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges, soit Mme Chantal Vermette ou M Richard Seymour en composant, le (450) 510-1508.

Le service de plaintes est fourni entre 9h et 17h tous les jours et assure un suivi dans le 24 heures suivant la plainte. En cas d'urgence, pour une morsure ou dénoncer un chien dangereux, veuillez communiquer avec la Sûreté du Québec au numéro suivant : (450) 456-3883.

Immatriculation des chiens

Veuillez prendre note qu'en vertu du nouveau règlement municipal 209-2015, toute personne qui est le gardien d'un chien dans les limites de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur doit se procurer une **licence annuelle au coût de 20\$ par chien** en sa possession et un **maximum de deux (2) chiens**. **La licence 2017 est présentement disponible à l'hôtel de ville.**

Celle-ci est renouvelable au plus tard le 1^{er} janvier de chaque année et est valable pour l'année en cours seulement, peu importe la date de délivrance de la licence.

De plus, le chapitre III, article 12 contient certaines dispositions applicables aux chiens dangereux, races interdites, droits acquis et chien de garde. Nous invitons tout propriétaire de chien à se procurer une copie dudit règlement afin de s'y conformer.

Vous pouvez vous procurer une copie du règlement 209-2015 et/ou une licence à l'hôtel de ville de Très-Saint-Rédempteur au 769, route Principale : du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



Ressources locales



Site Internet: www.hlapasserelle.com

Hébergement La Passerelle est un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale qui œuvre dans la région de Vaudreuil-Soulanges depuis plus de 17 ans.

Pour rejoindre une intervenante, pour obtenir de l'information, déposer une demande d'hébergement ou encore obtenir de l'aide **en cas d'urgence**, veuillez composer le **450.424.6010**, ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour.

Services Internes	Services Externes	Services Jeunesse
• Hébergement temporaire • Ligne d'urgence • Consultation individuelle • Évaluation des besoins • Ateliers de groupe • Références au besoin	• Consultation individuelle • Intervention téléphonique • Suivis de groupe	• Consultation mère/enfant • Consultation auprès des enfants • Support dans les habiletés parentales • Services internes/ externes

Administration

C.P. 115, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 5W1

Téléphone : 450.424.6077, Télécopieur : 450.424.1371, Courriel : info@hebergementlapasserelle.com



ÊTES-VOUS PROCHE AIDANT ? Vous occupez-vous de quelqu'un qui est malade ou en perte d'autonomie ? Faites-vous des visites de courtoisie, êtes-vous inquiet de la santé d'un proche ?

Alors, vous êtes un proche aidant, un aidant naturel.

Cette tâche peut être valorisante, positive, mais aussi difficile et épuisante.

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE AU BOUT DU ROULEAU!

Au Parrainage Civique, nous pouvons vous accueillir, vous offrir des outils et de l'information pertinente, de façon bilingue. Nous offrons aussi un **Groupe de soutien**, pour partager avec d'autres aidants qui vivent la même situation que vous.

Les personnes âgées et vivants avec une déficience intellectuelle peuvent aussi recevoir nos services. Nous nous déplaçons dans toute la région de Vaudreuil-Soulanges.

Céline Paiement, t.s. Intervenante sociale

36A, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion QC J7V 2K5

Tél. : 450 455-8986

www.parrainageciviquevs.ca

ÂGE D'OR DE TSR

Évènements à venir :

- Souper de Noël (26 novembre 2016)
- Dîner de mars (16 mars 2017)
- Souper de fermeture (15 avril 2017)

Veillez prendre note qu'il y aura du Whist militaire tous les mois, d'octobre 2016 à avril 2017.

Pour plus d'informations :
contactez Gerry au 450-451-6270,
ou Lise au 450-451-5066.





Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Bulletin d'information – Octobre 2016



VITESSE DANS LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS

La municipalité a reçu de nombreuses plaintes selon lesquelles certains automobilistes ne respecteraient pas le *Code de la sécurité routière* (vitesse, arrêts, etc.), principalement dans les secteurs résidentiels et aux abords du parc Cavaleri. La Municipalité a donc demandé à la Sûreté du Québec de porter une attention particulière au respect de la signalisation dans certains secteurs. Soyez prudents !

STATIONNEMENT HIVERNAL

Veuillez noter que selon le *Règlement sur la circulation* numéro 207, le stationnement sur la voie publique et les terrains municipaux est **interdit de 0h00 à 7h00, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement.**

SÉANCES DU CONSEIL À VENIR

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardis de chaque mois à 20 h à la salle communautaire située à l'Hôtel de Ville.

Dates des prochaines séances ordinaires :

08 novembre 13 décembre

Tous les procès-verbaux des séances du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site Web de la Municipalité.

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ

Du 21 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement.

SERVICES 311 et 511

C'est dans le but de remédier à l'engorgement du centre de réception des appels 9-1-1, causé en raison d'une très forte proportion d'appels à caractère non urgent, que s'est inscrit la création de la ligne 3-1-1. La population est invitée à composer ce numéro pour signaler tous les appels non urgents nécessitant une intervention municipale, notamment :

- les bris d'aqueduc et les inondations;
- les entraves de la route;
- les voies de circulation endommagées;
- les poteaux de signalisation abîmés;
- les lumières brûlées et tout autre problème de cette nature.

Lorsque ces situations se présentent sur une route sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (le chemin du Bois-Franc et la route 325 par exemple), c'est alors le 5-1-1 qu'il faut composer.

BUREAU MUNICIPAL

769, route Principale, Très-Saint-Rédempteur
Téléphone: 450-451-5203

Courriel: mun.tsr@tressaintredempteur.ca

Site web: www.tressaintredempteur.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h00 à 17h00.

